

COMPIÈGNE

# Ils défendent leur jardin partagé

Sans autorisation, un collectif cultive des parcelles le long de l'Oise. Il invite les passants à participer et se servir en légumes. La police menace de sévir.



Les membres d'un collectif ont planté une vingtaine de variétés de fleurs et légumes :

Le long du quai du Clos-des-Roses, à Compiègne, la pancarte « *Incrovables comestibles* » vient de céder la place au panneau « *Jardins menacés* ». Sur place également, une pétition adressée au maire clame « *Non à la destruction du jardin sauvage* ».

Depuis environ un mois, un collectif cultive quelques petites parcelles parmi les herbes et les arbres, le long de l'Oise. Très écolo dans sa pratique, le groupe, qui réunit une quinzaine de personnes, a planté des radis, des haricots, des topinambours, des fleurs... sur cet espace public. « *On a une vingtaine d'espèces*, explique Thomas, un des participants, un Compiégnois sans emploi, âgé d'une vingtaine d'années.

Le panneau « *Incrovables comestibles*, servez-vous, jardinez avec

nous » avait été posé il y a une semaine. L'idée des Incrovables comestibles est partie d'Angleterre. Il s'agit de créer des petits potagers dans les villes et les campagnes, où les gens sont invités à se servir. Le long de l'Oise, l'initiative rencontre un certain succès auprès des badauds et riverains.

« *Un potager n'est pas une dégradation* »

« *On nous donne des plants, on nous propose un coup de main* », se réjouit Thomas. Ce dernier apprécie la diversité des passants : familles, étudiants de l'Université de technologie de Compiègne - l'école a des ateliers dans le coin - musulmans qui se rendent à la mosquée.

Samedi, ce sont les policiers mu-

Des qu'on trouve quelque chose, on le plante. »

nicipaux qui se sont arrêtés auprès des jardiniers. « *Ils ont menacé ceux qui étaient présents d'une amende de 1 500 €, explique Thomas. Ils nous reprochent d'occuper et de dégrader l'espace public, d'avoir un panneau publicitaire non déclaré, celui où on explique ce qu'on fait* ». Pourquoi ne pas avoir demandé le feu vert de la Ville dès le départ ?

« *A cause du côté bureaucratique*, explique Thomas. C'est trop long, juste pour planter quelques légumes... »

La pétition a été lancée mercredi dernier. Les jardiniers du quai du Clos-des-Roses y défendent leur initiative. « *Un potager n'est pas une dégradation* », s'indignent-ils. Ils revendiquent que « *le citoyen ne soit pas verbalisé pour se réapproprier un espace abandonné, surtout quand son action n'a pas pour but de le privatiser, mais au contraire de le rendre accessible* ». Et de conclure :

« *Nous souhaitons garder ce jardin informel sans qu'il soit menacé par les pouvoirs publics, qu'il reste autonome et indépendant de toute autorité*. » Le collectif n'a pas encore décidé de la suite à donner, une fois les signatures recueillies sur la pétition. Pour Eric Verrier, adjoint au maire, chargé de la sécurité, « *Ce n'est pas l'objet du stécie. Ce serait bien qu'ils consultent la Ville, même si le projet paraît louable*. »

PIERRE GUENET

POINT DE VUE



ARIELLE FRANCOIS adjointe au maire, chargée de l'environnement

« *La commune est capable d'entendre les choses* »

« *Ce sont des gens qui font quelque chose d'illégal en occupant l'espace public sans autorisation et font une pétition pour rester dans l'illégalité*, s'étonne Arielle Francois, adjointe au maire, chargée de l'environnement. C'est juste dommage qu'ils ne soient pas venus nous voir. La commune est capable d'entendre beaucoup de choses. Je trouve que c'est une très bonne idée. Mais il faut que quelqu'un soit responsable, qu'on sache qui fait quoi. Sinon, c'est le renard fou dans le poulailler fou. Je ne crois pas à l'autodiscipline ; on a essayé dans les années soixante-dix. Ils n'ont qu'à venir me voir. »

RENDEZ-VOUS

Aujourd'hui

COMPIÈGNE

► **Fermeture exceptionnelle de l'accueil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie**, rue du Maréchal-Koenig, ce vendredi. L'accueil téléphonique (3646) est également fermé. Les assurés peuvent contacter la CPAM par mail, sur le site [www.arnelli.fr](http://www.arnelli.fr) à partir de leur compte email.

MARGNY-LES-COMPIÈGNE

► **Concours interrégional de voile** à voile organisé par l'Association Compiégnoise de Voile jusqu'au dimanche 17 mai, à l'aérodrome. Les deux planeurs de performance récemment équipés pour le pilotage par des pilotes handicapés des membres inférieurs de Compiègne seront présentés à cette occasion. Les épreuves mettront l'accent sur le versant handi-sport avec la participation pour la première fois d'un pilote paraplégique. Le concours se poursuivra du 23 au 25 mai.

MARGNY-LES-COMPIÈGNE

► **Concert rap Black M + invités du Whaf B** à 20 heures au Tigre. Places assises 30 €, debout 32 €. Renseignements : [www.letigre.fr](http://www.letigre.fr)

Beauvais

COMPIÈGNE

► **Exposition-vente de l'atelier de tissage et créativité** de 10 à 18 heures, salle du foyer Desbordes.

MARGNY-LES-COMPIÈGNE

► **Permanence d'experts-comptables** de 9 à 13 heures, salle du conseil à la mairie. Consultation fiscale gratuite ouverte aux particuliers.

COMPIÈGNE

► **Assemblée générale des commerçants du centre de Compiègne** mercredi 20 mai à 19 h 30, salle n° 4 de l'annexe de l'hôtel de ville.

► **Ateliers et témoignages pour la journée de l'obésité** à la polyclinique Saint-Léon, vendredi 22 mai, de 10 heures à 16 h 30.

► **26<sup>e</sup> Foire fromages et vins** samedi 30 et dimanche 31 mai, place Saint-Jacques, avec la participation d'une quarantaine d'exposants. Ouvert samedi de 9 à 20 heures, et dimanche de 9 à 19 heures.

Renseignements : [www.loire-fromages-vins-compiegne.fr](http://www.loire-fromages-vins-compiegne.fr)

LAUS

► **6<sup>e</sup> journée « Artistes en liberté »** organisée par la commune et le CLAS dimanche 17 mai de 9 à 18 heures, à la salle des fêtes. Exposition d'œuvres d'artistes amateurs, concours de dessin pour les enfants. Gratuit.

Des Incroyables comestibles à Longueil-Sainte-Marie

Lancée en Angleterre à la fin des années 2000, l'expérience des Incroyables comestibles a largement essaimé à travers le monde. Dans le quai de la municipalité à Longueil-Sainte-Marie avec l'âme orléane, la municipalité a prêté quelques parcelles à cette association écolo. Agé de 23 ans et titulaire d'un BTS gestion et projection de la nature, l'un des membres de l'âme orléane jardine également à Compiègne, sur le quai du Clos-des-Roses. L'action des jardiniers compiégnois est relayée par les Escargots solidaires, un collectif militant de Compiègne, dont le nom fait légitime de la lenteur. Il plaide pour la décroissance et avait délégué la loi sur le Mariage pour tous.